



BOURSES D'ÉTUDES Édition 2020

L'Opéra bouffe du Québec (OBQ) est un organisme à but non lucratif dont le siège social est situé à Laval.

Sa mission est de regrouper les personnes ayant de l'intérêt et des aptitudes pour le chant, de promouvoir le chant choral, de développer la discipline artistique, vocale et scénique, de préparer et de produire des concerts, de promouvoir l'opérette auprès du grand public et de favoriser l'apprentissage du métier de la scène lyrique.

Objectif

En accord avec sa mission, *l'Opéra bouffe du Québec* souhaite récompenser des étudiants du domaine du chant classique par l'attribution de bourses d'études. Ces bourses visent à soutenir de jeunes artistes dans la réalisation de leurs objectifs de carrière. Le jury tiendra principalement compte du talent des candidats, de leurs réalisations récentes et du sérieux de leur démarche artistique. Par l'octroi de ces bourses, l'OBQ encourage et aide les jeunes chanteurs talentueux qui commencent dans le domaine lyrique à poursuivre leur cheminement afin d'être mieux préparés pour leur future carrière.

Critères d'admissibilité et de sélection

Pour être admissibles au concours, les candidats devront présenter une demande d'ici le vendredi 3 avril 2020 (23 h), être étudiant à temps plein dans une discipline du domaine du chant classique dans un établissement d'enseignement postsecondaire de la région métropolitaine de Montréal. Ils devront envoyer les informations suivantes au comité de sélection :

- le formulaire de candidature dûment rempli et signé;
- une preuve d'inscription à un établissement d'enseignement reconnu;
- un curriculum vitæ;
- une lettre de motivation;
- deux lettres de recommandation;
- un document audio ou vidéo (chant d'une durée de 2 minutes).



BOURSES D'ÉTUDES Édition 2020

Les inscriptions débuteront le 29 février et se termineront le vendredi 3 avril à 23 heures. L'évaluation des candidatures et la compilation des résultats auront lieu en avril. Les candidats seront évalués par les membres du comité de sélection.

Le comité jugera les candidats selon trois critères : le talent vocal, la qualité de leur curriculum vitæ et leur implication dans leur domaine.

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS EXAMINÉS.

Comité de sélection

Le comité de sélection, composé du directeur musical, d'un membre actif et d'un professionnel du milieu artistique, analysera les candidatures reçues.

Les lauréats seront contactés par l'Opéra bouffe du Québec **avant la fin du mois d'avril de l'année en cours.**

L'Opéra bouffe du Québec dévoilera au public ses lauréats à travers les réseaux sociaux dès le mois de mai et dans le programme de soirée de sa production d'opérette de l'automne 2020. Les gagnants autorisent l'Opéra bouffe du Québec à utiliser leurs noms et photos à des fins promotionnelles et publicitaires (brochures, dépliants, site internet, etc.)

Valeur

Il y aura deux bourses totalisant 1 200 \$;

- la première **BOURSE PAMÉLA ET RUSSELL DAVIDSON** d'une valeur de 700 \$,
- la deuxième **BOURSE RATYCZ MYRE** d'une valeur de 500 \$.



BOURSES D'ÉTUDES Édition 2020

Participation

Ce concours s'adresse à tout étudiant inscrit à **temps plein** dans un établissement d'enseignement postsecondaire de la région métropolitaine de Montréal qui offre un programme dans le domaine du chant classique.

Une seule bourse par étudiant sera attribuée.

Le formulaire est disponible sur le site internet de l'OBQ : <http://www.operabouffe.org>

Le formulaire de participation dûment rempli et les documents exigibles devront être acheminés à l'Opéra bouffe du Québec au plus tard le 3 avril 2020 à 23 h par un des moyens suivants :

Par la poste : Opéra bouffe du Québec
5585, rue Pasteur, Laval, QC H7K 2X8

Par courriel : info@operabouffe.org

Consentement et engagements

En soumettant sa candidature, l'étudiant déclare que les renseignements fournis sont véridiques et complets. Il consent à ce que tous les membres du comité de sélection (soumis à un engagement de confidentialité) puissent avoir accès à ses informations personnelles. Il autorise le comité de sélection à vérifier l'exactitude de toutes les informations relatives à sa candidature. Dans le cas où certaines informations fournies par lui seraient inexactes, le candidat comprend que l'Opéra bouffe du Québec se réserve le droit d'annuler sa candidature. Le bénéficiaire consent et accepte que l'Opéra bouffe du Québec utilise son nom à des fins promotionnelles et publicitaires.